

INTERVENTION MILITAIRE ET LIBÉRATION DES FEMMES

Résumé :

L'objet de notre exposé sera d'examiner une controverse politique et philosophique virulente – celle qui, au milieu du XIX^{ème} siècle, divisa partisans et opposants d'une intervention militaire en faveur de la liberté des femmes mormones supposées être opprimées et victimes de la polygamie. Cette controverse est particulièrement intéressante car elle pose sans doute pour la première fois, de manière aussi explicite, l'émancipation féminine comme visée d'une entreprise guerrière.

Dans *De la Liberté* (1859), en effet, John Stuart Mill récuse le projet d'une « civilisade », c'est-à-dire d'une « croisade civilisatrice » contre les Mormons ; projet défendu notamment par Thomas Taylor Meadows dans un « Essai sur la civilisation » (1856) aujourd'hui oublié. Pour celui-ci, tandis que la polygamie des « barbares » musulmans ou chinois serait acceptable, parce qu'elle serait l'expression de leur « arriération » quasi-naturelle, chez un peuple « civilisé », en revanche, il ne serait pas possible d'admettre une telle institution, et ce parce qu'elle menacerait *de l'intérieur* la « civilisation » elle-même dont le mariage monogame serait un des principaux piliers : les Mormons constituent donc *l'ennemi intérieur* qu'il s'agit à ses yeux tout simplement de *détruire*. L'enjeu pour John Stuart Mill est de montrer qu'une telle argumentation est en réalité l'expression de la domination masculine et la perversion d'un « libéralisme » véritablement soucieux de l'affranchissement des femmes.

Définitions de la « civilisation » et de la « barbarie », réflexion sur le statut du mariage, sur l'asservissement des femmes ainsi que sur les modalités de leur libération constituent alors l'horizon de ce débat dont il n'est pas nécessaire de rappeler ici les prolongements contemporains.

Cette étude sera donc l'occasion d'interroger, d'une manière plus générale, les discours de légitimation de la guerre au nom de l'émancipation féminine, ainsi que la défense de la liberté des femmes comme argument privilégié de l'intervention dite « humanitaire ». Se contenter d'évacuer cet argument, en affirmant qu'il ne serait qu'un prétexte visant à dissimuler des entreprises de conquête n'est en effet pas suffisant : il est au contraire nécessaire, pour la théorie du genre, de le prendre au sérieux, d'en saisir toutes les implications afin d'en produire une véritable critique.